Commune de

VARENNES-JARCY

DATE DE CONVOCATION :
1/4/2022

DATE D'AFFICHAGE
Convocation : 1/4/2022
Compte rendu : 12/04/2022

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 19
PRESENTS : 15
VOTANTS : 19

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
7 Avril 2022

L'an deux mil vingt-deux,
Le SEPT AVRIL à 20 HEURES, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. BEZOT, maire

Etaient présents :
Ms LOUIS, ARMANGE, HANOWER, MAYENS, BALANGER, PIVAIN
Mmes SAINTEN-BOURGUIGNON, VINIT, LAUBRETON, CIQUERA, CHARLES, DAUTELOUP, LEBARS, ALMEIDA
Formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoirs :
M. DARMON a donné pouvoir à M. LOUIS
M. FRANCOIS a donné pouvoir à M. PIVAIN
Mme BOYER a donné pouvoir à Mme VINIT
Mme DEVIN-COLLGON a donné pouvoir à Mme SAINTEN-BOURGUIGNON

Madame Dominique VINIT a été nommée secrétaire de séance.

Délibération N°4 : Budget Primitif 2022 - Commune

Délibération N° 4
OBJET : Budget primitif 2022 – COMMUNE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le budget primitif 2022 de la Commune présenté par Monsieur MAYENS,
VU la note de présentation synthétique,
VU l'avis de la commission Finances réunie le 31/3/2022,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,

DIT que le budget de l'exercice 2022 est établi en conformité avec la nomenclature M 14

ADOPTE le Budget primitif 2022 voté par chapitre et arrêté ainsi qu'il suit :

Section d'Investissement :
Dépenses : 2 099 370.79 €
Recettes : 2 099 370.79 €

Section de Fonctionnement :
Dépenses : 3 096 385.53 €
Recettes : 3 096 385.53 €

Fait et délibéré à Varennes-Jarcy, le 7 avril 2022.
Pour extrait certifié conforme au registre.

MAIRIE de VARENNES JARCY (Essonne)

Le Maire

Bruno BEZOT